



COMMISSION FÉDÉRALE SPORTIVE

06/05/2025

Procès-verbal n°11

Membres présents : Sylvain PONGE (Président), Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, Thomas MALECOT, Marc WILLIAMSON, Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Ludovic MEILLIER (Président CFA).

Sont également présents : Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral)

Membres excusés : François-Xavier CHAFFOIS, Frédéric GUERN, Stephen LESFARGUES (DTN).

Les membres de la CFS ont statué sur l'ordre du jour suivant :

1. Challenge de France Baseball 2025
2. Challenge de France Féminin de Softball 2025
3. Championnats de France
4. Demandes de reports et de changement d'horaire
5. Listes des trente définitives

RAPPELS DES CONDITIONS DE PROMOTION DES COMPÉTITIONS

La Commission Fédérale Sportive (CFS) souhaite rappeler aux clubs de Division 1 Baseball et Softball leurs obligations en matière de captation vidéo pour la saison : ***“La vidéo doit être a minima une caméra angle large derrière le backstop et les clubs doivent s'assurer que la production inclut le score en direct de la rencontre. Ils doivent aussi mettre les vidéos à disposition de la Fédération pour utilisation future, y compris pour les promotions et les compilations.”***

La diffusion de ces captations doit se faire via une plateforme officielle du club recevant, publiée en son nom propre. La qualité de la vidéo doit être suffisante pour permettre une diffusion correcte. À défaut, la captation sera considérée comme non conforme par la CFS.

Par ailleurs, chaque club recevant doit transmettre au minimum 10 photos par journée, illustrant les meilleurs moments et incluant les deux équipes. Ces visuels doivent être envoyés via un lien WeTransfer ou SwissTransfer aux adresses suivantes : cfs@ffbs.fr & communication@ffbs.fr. Les photos transmises par participent activement à la valorisation des compétitions nationales à travers les différents supports de communication de la Fédération (site web, réseaux sociaux, visuels officiels, etc.). Afin de permettre un traitement optimal, ces images ne sont pas attendues le soir même de la journée de compétition, mais idéalement au plus tard le mardi suivant.

Le respect des conditions d'engagement pour la saison 2026 sera évalué en fin de saison 2025. Le non-respect des conditions d'engagement en matière de promotion des compétitions pourra remettre en cause les droits sportifs pour la saison suivante.

RAPPELS POUR LES FEUILLES DE MATCH

La CFS rappelle aux clubs qu'ils doivent impérativement renseigner les couleurs de leurs maillots domicile et extérieur sur l'extranet fédéral (comme illustré ci-dessous). Cette démarche vise à permettre aux équipes de connaître à l'avance les couleurs portées par leurs adversaires, afin d'ajuster leur propre tenue et éviter toute confusion liée à des maillots similaires.



Visuel de la tenue domicile

Ajout de l'équipement à domicile

Faites glisser les fichiers ici ...

Choisir un fichier ...

Format pris en charge : jpeg, png, gif, bmp
Taille maximum : 4Mo

Parcourir



Visuel de la tenue extérieur

Ajout de l'équipement à extérieur

Faites glisser les fichiers ici ...

Choisir un fichier ...

Format pris en charge : jpeg, png, gif, bmp
Taille maximum : 4Mo

Parcourir

RAPPELS POUR LES FEUILLES DE MATCH

Les feuilles de match doivent **impérativement** être signées par un encadrant titulaire d'un diplôme d'état ou délivré par la fédération tel que listé dans les conditions de participation des règlements particuliers de chaque championnat national. A cet effet, cette personne doit également être assignée par son club en tant que "Manager" sur la feuille de match.

En outre, les line up remis par chaque manager à l'arbitre en chef doivent être **en tous points conformes** avec les alignements précédemment renseignés sur la feuille de match **avant** que ces derniers ne soient validés électroniquement par l'arbitre en chef.

Si cette condition n'est pas remplie, l'arbitre en chef doit considérer que la conférence au marbre avec les managers de chaque équipe pour procéder à la remise et à l'échange des line up ne peut pas avoir lieu et que la rencontre ne peut donc pas démarrer en l'état.

La CFS demande donc aux arbitres concernés d'avoir une vigilance toute particulière quant au strict respect de ces dispositions et demande au Président de la CFA de faire un rappel à ce sujet par le biais d'une communication dédiée.

RAPPEL DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

La Direction Technique Nationale rappelle aux président(e)s de clubs que tous les licenciés inscrits sur la liste haut niveau au 1^{er} janvier 2025 (en catégorie sénior, relève, espoirs et collectifs nationaux) doivent obligatoirement effectuer leur Suivi Médical Réglementaire (SMR) avant le 31 mars 2025. À défaut, leur licence sera suspendue jusqu'à la transmission d'une date à la Direction Technique Nationale et de la transmission des examens médicaux sur la plateforme Askamon.

1. CHALLENGE DE FRANCE BASEBALL 2025

Le Challenge de France Baseball 2025 aura lieu du **jeudi 8 mai au dimanche 11 mai** à Metz et Argancy. La réunion technique a eu lieu le **lundi 5 mai à 20h30**.

Vous pouvez trouver ci-dessous le calendrier de la compétition :

CALENDRIER

2025

B1	8 MAI
ARGANCY	11:00
SAVIGNY	VS SÉNART

B2	8 MAI
ARGANCY	16:00
MONTPELLIER	VS LA ROCHELLE

B3	9 MAI
ARGANCY	10:00
PERDANT B2	VS PERDANT B1

B4	9 MAI
ARGANCY	13:30
VAINQUEUR B1	VS VAINQUEUR B2

B5	9 MAI
ARGANCY	17:00
PERDANT B4	VS VAINQUEUR B3

CALENDRIER

2025

A1	8 MAI
METZ	11:00
ROUEN	VS BÉZIERS

A2	8 MAI
METZ	16:00
TOULOUSE	VS METZ

A3	9 MAI
METZ	10:00
PERDANT A2	VS PERDANT A1

A4	9 MAI
METZ	13:30
VAINQUEUR A1	VS VAINQUEUR A2

A5	9 MAI
METZ	17:00
PERDANT A4	VS VAINQUEUR A3

CALENDRIER

2025

C1	10 MAI
METZ	11:00*
VAINQUEUR A4	VS VAINQUEUR B5

C2	10 MAI
METZ	16:00*
VAINQUEUR A5	VS VAINQUEUR B4

FINALE

11 MAI

METZ	14:00
VAINQUEUR C1	VS
VAINQUEUR C2	

*SI METZ EST QUALIFIÉ EN 1/2, LEUR MATCH EST PROGRAMMÉ À 16:00.

*SI METZ EST QUALIFIÉ EN 1/2, LEUR MATCH EST PROGRAMMÉ À 16:00.

2. CHALLENGE DE FRANCE FEMININ SOFTBALL 2025

Le Challenge de France Féminin Softball 2025 aura lieu du **jeudi 29 mai au dimanche 31 mai** à **Evry-Courcouronnes**. La réunion technique aura lieu le **jeudi 22 mai** à 20h. Le lien de la réunion sera communiqué ultérieurement.

Vous pouvez trouver ci-dessous le calendrier de la compétition :

CALENDRIER		CALENDRIER	
Challenge de France FEMININ SOFTBALL 2025		Challenge de France FEMININ SOFTBALL 2025	
B1 29 MAI EVRY-C 9:00 COLOMBES VS EVRY-C	A1 29 MAI EVRY-C 11:15 GRENOBLE VS ST-RAPHAËL	QF2 30 MAI EVRY-C 10:00 2ÈME POULE B VS 3ÈME POULE A	QF1 30 MAI EVRY-C 13:00 2ÈME POULE A VS 3ÈME POULE B
B2 29 MAI EVRY-C 13:30 CLAPIERS-J VS COLOMBES	A2 29 MAI EVRY-C 15:45 PESSAC VS GRENOBLE	DF1 30 MAI EVRY-C 16:00 1ER POULE A VS VAINQUEUR QF2	DF2 30 MAI EVRY-C 19:00 1ER POULE B VS VAINQUEUR QF1
B3 29 MAI EVRY-C 18:00 EVRY-C VS CLAPIERS-J	A3 29 MAI EVRY-C 20:15 ST-RAPHAËL VS PESSAC	5ÈME PL.* 31 MAI EVRY-C 9:00 PERDANT QF1 VS PERDANT QF2	
 FFBS FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL		 FFBS FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL	
L'ÉQUIPE MENTIONNÉE EN PREMIER REÇOIT À DOMICILE.		*TIRAGE AU SORT DE L'ÉQUIPE RECEVANTE.	

CALENDRIER	
Challenge de France FEMININ SOFTBALL 2025	
BRONZE 31 MAI EVRY-C 12:00 PERDANT DF1 VS PERDANT DF2	
FINALE* 31 MAI EVRY-C 15:00 VAINQUEUR DF1 VS VAINQUEUR DF2	
 FFBS FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL	
*TIRAGE AU SORT DE L'ÉQUIPE RECEVANTE.	

3. CHAMPIONNATS DE FRANCE

La CFSS assure un suivi hebdomadaire des rencontres des compétitions nationales. Dans ce cadre, certains scores peuvent être modifiés après l'homologation effectuée par la CFS. Le cas échéant, la commission s'engage à informer dans les plus brefs délais, par mail, les clubs concernés dès la validation du contrôle effectué par les statisticiens.

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

6ème Journée – 3 & 4 mai 2025

SAVIGNY SUR ORGE LIONS vs ROUEN HUSKIES - D10601 : [5-12, RAS, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY SUR ORGE LIONS vs ROUEN HUSKIES - D10602 : [8-1, RAS, rencontre homologuée](#)

TOULOUSE TIGERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D10603 : [5-9, RAS, rencontre homologuée](#)

TOULOUSE TIGERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D10604 : [4-2, rencontre homologuée](#)

Toulouse : *Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Yudi SORIANO - Sanction : 150€*

LA ROCHELLE BOUCANIERES vs METZ COMETZ - D10605 : [6-7, rencontre homologuée](#)

La Rochelle : *Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Tristan LAUFENBUCHLER - Sanction : 150€*

LA ROCHELLE BOUCANIERES vs METZ COMETZ - D10606 : [18-1, RAS, rencontre homologuée](#)

BÉZIERS PIRATES vs SÉNART TEMPLIERS - D10607 : [5-2, rencontre homologuée](#)

Sénart : *Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Mohamed BAOUI - Sanction : 150€*

BÉZIERS PIRATES vs SÉNART TEMPLIERS - D10608 : [13-3, rencontre homologuée](#)

Sénart : *Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Yorfrank LOPEZ TEQUEDOR - Sanction : 150€*

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL

4ème Journée – 4 mai 2025

ROUEN 2 HUSKIES vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS - D2A0401 : [13-3, rencontre homologuée](#)

Bréal : *Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RP BB D1 art. 13.3) - Lucas LOUIS - Sanction : 50€*

ROUEN 2 HUSKIES vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS - D2A0402 : [0-4, rencontre homologuée](#)

Bréal : *Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RP BB D1 art. 13.3) - Lucas LOUIS - Sanction : 50€*

VALENCIENNES VIPÈRES vs PARIS UNIVERSITÉ CLUB - D2A0403 : [1-0, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs PARIS UNIVERSITÉ CLUB - D2A0404 : [8-5, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs RENARDS DE LA VALLÉE - D2B0401 : [6-0, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs RENARDS DE LA VALLÉE - D2B0402 : [3-0, rencontre homologuée](#)

Nice : *Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.1.6) - positions des joueurs - Sanction : 10€*

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS - D2B0403 : [1-5, RAS, rencontre homologuée](#)

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS - D2B0404 : [6-8, rencontre homologuée](#)

Meyzieu : Avertissement à un membre d'une équipe (RD anx. 1 art. 3) - 1er avertissement - Sébastien LEVEQUE

CHAMPIONNAT DE DIVISION 3 BASEBALL

4ème Journée – 4 mai 2025

METZ 2 COMETZ vs RONCHIN DRAGONS - D3A0403 : [6-1, rencontre homologuée](#)

Metz : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.1.6) - positions des joueurs - Sanction : 10€

METZ 2 COMETZ vs RONCHIN DRAGONS - D3A0404 : [13-9, RAS, rencontre homologuée](#)

RENNES REDWINGS vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS - D3B0401 : [7-19, rencontre homologuée](#)

Rennes : Utilisation des feuilles de score non officielles (RG art. 207.1) - Sanction : 15€

RENNES REDWINGS vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS - D3B0402 : [13-19, rencontre homologuée](#)

Rennes : Utilisation des feuilles de score non officielles (RG art. 207.1) - Sanction : 15€

SAINT-LÔ JIMMERS vs SÉNART 2 TEMPLIERS - D3B0403 : [1-12, rencontre homologuée](#)

Saint-Lô : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.1.6) - positions des joueurs - Sanction : 10€

SAINT-LÔ JIMMERS vs SÉNART 2 TEMPLIERS - D3B0404 : [5-21, RAS, rencontre homologuée](#)

BEAUCAIRE CHEVALIERS vs FENAY CYCLONES - D3C0401 : [13-15, RAS, rencontre homologuée](#)

BEAUCAIRE CHEVALIERS vs FENAY CYCLONES - D3C0402 : [14-10, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER 2 BARRACUDAS vs SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS BATS - D3C0403 : [11-1, rencontre homologuée](#)

Saint-Romain-de-Jalions : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match (RP BB D3) - 11 joueurs - Sanction : 100€

MONTPELLIER 2 BARRACUDAS vs SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS BATS - D3C0404 : [11-3, rencontre homologuée](#)

Saint-Romain-de-Jalions : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match (RP BB D3) - 11 joueurs - Sanction : 100€

PERPIGNAN PHÉNIX vs EYSINES RAIDERS- D3D0401 : [RAIN OUT, rencontre reportée au 1er juin 2025](#)

PERPIGNAN PHÉNIX vs EYSINES RAIDERS - D3D0402 : [RAIN OUT, rencontre reportée au 1er juin 2025](#)

ANGLET GAMBAS vs LA ROCHELLE 2 BOUCANIERS - D3D0403 : [6-17, rencontre homologuée](#)

Anglet : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.1.6) - positions des joueurs - Sanction : 10€

ANGLET GAMBAS vs LA ROCHELLE 2 BOUCANIERS - D3D0404 : [6-7, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE SOFTBALL

4ème journée - 4 mai 2025

PESSAC PANTHÈRES vs COLOMBES WILDCATS - D1F0401: [11-1, RAS, rencontre homologuée](#)

PESSAC PANTHÈRES vs COLOMBES WILDCATS - D1F0402: [8-1, RAS, rencontre homologuée](#)

CLAPIERS-JACOU RABBITS vs GRENOBLE GRIZZLYS - D1F0403: [12-5, RAS, rencontre homologuée](#)

CLAPIERS-JACOU RABBITS vs GRENOBLE GRIZZLYS - D1F0404: [5-17, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT RAPHAËL COMANCHES vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS - D1F0405: [10-3, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT RAPHAËL COMANCHES vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS - D1F0406: [1-12, RAS, rencontre homologuée](#)

4. DEMANDES DE REPORT ET DE CHANGEMENT D'HORAIRE

Les clubs de **Pessac** et de **Grenoble** ont fait une demande de report pour la J5 du championnat de Division 1 Féminine Softball (rencontres n°D1F0503 et n°D1F0504).

Demande : Jouer les rencontres du dimanche 18 mai à partir de 10h.

Accord CFS

Les clubs de **Béziers** et de **Nice** ont fait une demande de report pour la J4 du championnat de Division 2 Féminine Softball (rencontres n°D2F0401 et n°D2F0402).

Demande : Jouer le dimanche 18 mai plutôt que le dimanche 25 mai à partir de 11h.

Refus CFS

5. LISTES DES TRENTE DÉFINITIVES

Les équipes suivantes ont rendu leurs listes des trente définitives :

- Nord-Isère Dragons - D2 Féminine Softball **liste remise le 06/05/2025 suite demande de modification**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur, dont font partie les règlements particuliers des championnats nationaux 2025, sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS ET TEXTES OFFICIELS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions de l'article 60 du règlement intérieur fédéral.

*L'appel doit être formulé dans les **dix jours** de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 du règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.*

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

*En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête, de **cinquante euros**, qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.*

Le règlement intérieur ainsi que l'intégralité des statuts et textes officiels en vigueur sont disponibles sur la page : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT
(entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

Béziers

DEBONVILLE Thomas
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
TORRES PENA Roger Jose
GONZALEZ MOLERO Luis Elroy
DESCHAMPS Alexandre

La Rochelle

ESTEBAN Clément
ESTEBAN Maxence
JOHNSTON Kian Samuel
MOLERO MORALES Diego
PENA CARMONA José Miguel
TOVAR COLET Gabriel Alejandro

Metz

CROSSAN Daniel
HANSCH Simon
LAUNAY Matheo
MATEO MINYETY Algeni
RUIZ DIAZ Yeixon

Montpellier

BROSSIER Paolo
CROS Grégory
GUIRAUD Mathis
KOVACS Fabian
POLIT Luc
PONTIAC Ismail
RODRIGUEZ Douglas

Rouen

BERT Joris
BLONDEL Hugo
BRAINVILLE Louis
FLOOD Logan
HARRISON Gabriel
VIGER Luc
VISSAC Martin

Savigny-sur-Orge

ACUNA Ivan
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
DESIR Hugo
KITTRELL Billy
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
SAXEMARD Theo

Sénart

BAOUI Mohamed
BROWN Felix
DO CARMO BARROS Gabriel
HORIKE Rentaro
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
MAYEUX Dylan

Toulouse

DELOGU Luis Martin
MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
SORIANO Ariel
SORIANO Yudi

D2 Baseball

Bréal-sous-Montfort

GUESDON Melvine
GODET Jules
HERNANDEZ Nicolàs
JACQUES Guillaume
MAKDAD Sami
RENAUDIN Louka

Clermont-Ferrand

BLASIOLE Jeremy
D'ELIA Michael
DARDINIER Alexis
GRIMAUD Sébastien
PUJOL Valentin
TAGUCHI Gen
TSUCHIYA Go

Meyzieu-Décines

BERRY RIVERA Gilberto
 DYMOWIEZ Jeremy
 DE OLIVEIRA GOMEZ Carlos Eduardo
 LEVEQUE Bastien
 MARIN Meylian

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 PAROIS Alann
 ROQUET Sébastien
 ROULEAU Gauthier

Rouen 2

DANNE Théophile
 DUCHOSSOY Sébastien

Vallée du Gapeau

MALLET Brieuc
 MILESI Nathan

D3 Baseball**Dunkerque**

FLAHAUT Clovis
 GAUDENTI Gautier
 LAPORTE Juliane
 PILLONS Kevin
 RUSSO Arnaud

Metz 2**Tourcoing****La Guerche de Bretagne**

BERNARD Detlev
 GOUIN Jules
 MORLIER Fabrice
 OLIVRIE Guillaume
 PIQUET Anthony
 WALSH Devin

Montigny-le-Bretonneux

BESOLI Killian
 CAUMES Clement
 FLAMENT Corenthin
 LOT MARTINS Felipe Gustavo
 MAESTRE ARCIA Robinson José
 PINO CENTENO Wilmer Antonio

Paris UC

MAUCLAIRE Daïki
 MESGUICH Camille
 MORRIS Benjamin

Valenciennes

BRUNARD Alexandre
 CRUZ RAPOSO Joshua
 GROSJEAN Hadrien
 OGAWA Ryoma
 THOMASSE Clement

Ermont

DEMOULIN Florent
 HEIDRICH Amaury
 LALARD William
 MESSENGER Thomas
 PALMERO O'FARRIL Rodney

Ronchin

CHOUQUET Benjamin
 COLLIN Nathan
 DERYCKER Louis
 ECKARDT Yohann
 YSEBAERT Vincent

Rennes

BEX Evan
 BLASCO Antoine
 GASTINGER Steven
 LEYRIT Julien
 LORGEUX Yann
 LYNCH Wade

ROCHA André Filipe
VERDIER Pierre

Sénart 2

BRELLE-MENDES ANDRADE Julien
KANDIAH Jay
TARTAS Gaetan
RACHOU Antoine
TEYGEMAN Damien
VARGAS MARTINEZ Ricardo

Saint-Lô

DELAVALLEE Romain
JIMINIAN Juan Carlos
MOHMAND Younes
PECOUT Noe
POU VICH Yannic
SAVARY Guillaume
SOLMON-ROPERS Noe

Beaucaire

BLUZE Cyril
GILLY Andy
GREGOIRE Sylvain
GUGLIELMINOTTI Mael
SELLES Axel

Fénay

BERNARD Sylvain
BRICHETEAU Florian
BRICHETEAU Quentin
DIETRE Romaric
GUIGNET Jonathan
ISTURIZ Rafael

Montpellier

BRICEÑO Elvis
CYPRIEN Loic
FARAUD Freddy
JACQUOT Pierre
JORGE Gil

Saint-Romain-de-Jalionas

JAFFREDO Paul
LOCQUIN Remi
RIZZO Karl

Anglet

COLLIARD Christian
FROMENT Elliot
GOUELLO Axel

Eysines

La Rochelle 2

ARCAMONE Florent
BODIN Paul-André
COLLET Jeremy
COMBES Lucas
REGNIER Tom
SABOURIN Kevin

Perpignan

Saint-Aubin-de-Médoc

CADIOU Juluan
JOLLY Marc-Raphael
MOREAU Jules

D1F Softball

Clapiers-Jacou

AUDRAS Maiko
BILLAUD Sarah
BOUREUX Emma
BRUNEL Marjorie

Colombes

ABBOU Anaïs
ARMET Cynthia
AUBEUF Caroline
DELEGUE Manon

JAHAN Marion
MERLHE Charline
SELVE Morgane

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
FERAL Audrey
LIMINIER Emma
PHLONG ALIAS HOEURN Rath Sidonie
TORTOLERO MONAGAS Eidy

Pessac

GRAVES Mylène
HAYES Siobhan
KERANFLECH Lea
LE CHENADEC Louise
MERSCH Anais
METREAU Amandine
RIERA Camille
RUAU Maïlys
TRAVERS Marion

D1M Softball

Contes

DALLONI Loïc
LEMASSON Martial
QUINTERO MORALES Robinson
VIANO Eric

Nice

BUVAT Sylvain
GARIN Nicolas
GONFRIER Benjamin
HEMZACEK Thomas
LAPLACE Guillaume
SANCHEZ Romain

D2F Softball

Béziers

ARQUEY Audrina
BALNY Elise
BEZOMBES Laura
FERNANDEZ Lily
FERRARO Camille
HADDOUCHE Aline
HADDOUCHE Amélie
LARDEUX Clarisse
LAZZARINI Lucie

LABATUT Micha
LE BALLE Alice
MEYER Estelle
POLEY Christina Grace
ROECK Livia
VIGUIER Garance

Grenoble

BITEUR Victoria
GABRIELS Justine
KOROUSOVA Kristyna
PATIN Shirley
PRACH Marianne
SALZE Manureva

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
DE RIDDER Prapeng
HAUDIQUER Ines
MUNIER Elsa
PRADE Pauline
TOURET Morgane

Evry-Courcouronnes

BOUCHERON Jacques
JOUHANNEAU Guillaume
LAUNAY Christopher
LAUNAY Nicolas

Pessac

NEUMANN Sebastien

Nice

BERTRAND Amandine
BUGNA Anaisie
DYMOWIEZ Sandra
GIRET Christelle
GONFRIER Charlotte
LOPEZ Amandine
REA Sandrine

RUF Caroline
WICART Céline

Nord-Isère

ANDRIEU Mathilde
BRUNEAU-TOURNOUR Virginie
CHATAIGNER Anna
MILLET Camille
MOUNIER Charlotte
PELLETIER-HODL Karine
ROSSO Sandrine
HAMM Marceline
VARVIER Katia

Toulouse

ESCANDE Amandine
LEGOY Elodie
MARCHISIO Léa
MARROT Carole
NAVEGA Victoria
PAULINO Astrid
PROHL Joséphine
PROVOST Aislinn

D2M Softball

Grenoble

BARBOTIN Alexis
GRIMAUD Fabien
GUYOT Aymeric
HONG-VAN Luc
JOSSE Gautier
LAVERGNE Thomas
LECLAIRE Nicolas
LETHIECQ Renan
LETHIECQ Robin
STRAMANDINO Remy

Nogent-sur-Marne

ANASTASIO Anthony
BIZERY Thomas
BOUVET Vincent
CAMBIER Valentin
COQUEL Guillaume
ESCOUTAY Matthieu
LANDAETA Rafael
PERTUISOT Franck
SAMUEL Sébastien
VALLEE Louis
VON EIFF Philip

Paris

ANWARI Abdullah
ARAUJO Larry
CELIBERT Tanguy
GHULAMI Mukthar Ali
IGNASIAK Robin
LICITRA Pierre
LUGAGNE-BOERSNER Edouard
PAREDES MORENO François
POMPELLE Raphaël
ROMERO Matthieu

Rouen

BENARD Raphaël
BERNAY Nicolas
BOULLE Marius
BROUARD Mathys
DEMANNEVILLE Mickaël
HACQUARD SIERRA Alexandre
MANARANCHE Willy
MAZA MARQUEZ René
PLUMER Mattéo
PROUET Robin
SCHEID Alexandre